

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du vendredi 03 mars 2020 page 12](#)

<https://www.charentelibre.fr/2020/02/28/premier-lacher-de-truites-arc-en-ciel-dans-la-touvre,3566764.php>

## PREMIER LÂCHER DE TRUITES ARC-EN-CIEL DANS LA TOUVRE



Photo "La Truite saumonée"

Lundi 24 février, plusieurs membres de l'AAPPMA « La Truite saumonée » se sont retrouvés à la pisciculture Bellet de Villement pour le traditionnel lâcher de truites arc-en-ciel stériles dans la Touvre. Le garde-pêche de l'association a validé la conformité des lots de truites : 600 kg pour le linéaire de la rivière et 200 kg pour le parcours surdensitaire des Anglades à Gond-Pontouvre.

Les arcs-en-ciel d'environ 30 cm ont été réparties dans 2 camions. Les bénévoles se sont partagés en 2 équipes, la première a procédé au lâcher sur l'amont du cours de la Touvre, du Pré-de-la-Cure à Villement, la seconde sur

l'aval, du pont de la route de Paris à la mairie de Gond-Pontouvre, selon un plan établi au préalable. L'opération a bénéficié d'une température idéale pour les poissons. À 11h, les arcs-en-ciel commençaient à se disperser dans la rivière pour se préparer à rencontrer les pêcheurs le samedi 14 mars, jour de l'ouverture 2020.

Ces truites stériles issues de la pisciculture n'ont pas vocation à repeupler la rivière mais sont destinées d'une part à permettre à tous les pêcheurs, quelle que soit leur niveau technique, de capturer du poisson, et d'autre part à réduire la pression de pêche sur les farios indigènes dont certaines sont encore sur les frayères au moment de l'ouverture. Des lâchers de 100 kg d'arc-en-ciel seront ensuite réalisés tous les mois jusqu'en août dans le parcours des Anglades.

Jacques Thibault